



*Ministère de l'Education nationale*

*Le ministre*

*Paris, le*

*- 5 SEP. 2018*

Monsieur l'Inspecteur général,

Le Président de la République souhaite que les établissements d'enseignement scolaire puissent bénéficier d'un diagnostic régulier. L'objectif est de les accompagner dans leur travail d'adaptation aux besoins de leurs élèves, aux situations locales et stimuler l'innovation dans une logique de responsabilisation des chefs d'établissement et des équipes.

Ce grand chantier de modernisation nécessite une réflexion sur l'organisation de l'évaluation du système scolaire et sur les procédures à mettre en place. En votre triple qualité d'ancien chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, de coordonnateur fin 2017 du rapport des deux inspections générales relatif à l'Évaluation des établissements par les académies, et d'inspecteur général nouvellement retraité, vous disposez à la fois des connaissances sur le système scolaire et le champ de l'évaluation et d'une indépendance totale qui me semblent être les préalables nécessaires pour évaluer au mieux les conditions de mise en œuvre d'un tel chantier. C'est pourquoi j'ai souhaité vous confier une mission de préfiguration qui a pour objectifs :

- de préparer les outils et le cadre d'une expérimentation d'une procédure d'évaluation des établissements, dont je souhaite qu'elle puisse avoir lieu dans les académies de Montpellier et Nantes ;
- d'accompagner les recteurs et leurs équipes dans la mise en œuvre de cette expérimentation au premier semestre 2019, afin que les futures instances d'évaluation des établissements soit en mesure d'en réaliser le bilan dès son installation, préparer sa généralisation à l'ensemble des établissements scolaires du second degré à compter de l'année civile 2020 et proposer des pistes de réflexion pour étendre à terme cette procédure aux écoles.

*... / ...*

Monsieur Thierry BOSSARD

*Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche*

Ces deux objectifs constitueront les deux temps de cette mission de préfiguration, d'un an environ et qui débutera dès la rentrée de l'année scolaire 2018-2019. Au cours du deuxième semestre de l'année 2018, vous aurez donc à préparer le déploiement de l'expérimentation. Cette première phase de la mission s'articulera autour du choix avec les équipes académiques des établissements et de la méthode retenue pour les sélectionner, ainsi que de la définition du cadre de référence de l'évaluation (choix du modèle d'évaluation, de son séquençage et définition des outils, indicateurs et normes) ; à cet égard, vous veillerez à l'articulation avec les procédures existantes de contractualisation et l'évaluation statutaire des personnels, dans un objectif d'une lisibilité accrue des différents dispositifs. Par ailleurs, vous aurez également à piloter la consultation de l'ensemble des parties prenantes (usagers, personnels, notamment d'inspection et de direction, élus...) au niveau national et dans chacune des deux académies retenues pour l'expérimentation, et ce, afin d'expliciter les objectifs et les modalités de l'expérimentation.

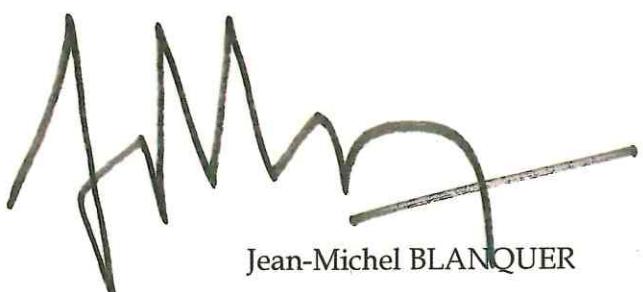
La seconde phase, qui se déroulera au premier semestre 2019 (pour dans l'idéal couvrir deux trimestres scolaires), devra permettre la mise en œuvre de l'évaluation des établissements, telle que définie au cours de la première phase, sur les périmètres test.

Le modèle commun européen d'évaluation analysée dans le rapport précité des inspections générales des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, que vous avez coordonné, pourra notamment guider le séquençage de l'expérimentation au sein de chaque établissement (autodiagnostic, intervention d'une équipe d'évaluateurs externes, restitution de l'évaluation auprès des différents acteurs concernés).

Je souhaite que cette mission soit achevée à la rentrée scolaire 2019, concomitamment à l'installation du futur conseil d'orientation d'évaluation de l'Ecole. En effet, celui-ci devra pouvoir s'appuyer sur vos travaux pour étudier les meilleures conditions de généralisation de l'expérimentation et préparer ainsi son programme de travail pour l'année 2020.

Pour mener à bien cette mission, vous serez rattaché à la Secrétaire générale. Vous pourrez solliciter, en tant que de besoin, le soutien de l'ensemble des services du ministère de l'éducation nationale et en particulier l'équipe d'appui de la Secrétaire générale. Vous animerez un comité de pilotage que vous réunirez régulièrement, dont je souhaite qu'il soit composé de représentants du secrétariat général, de la direction générale de l'enseignement scolaire, de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, des deux inspections générales et des deux académies expérimentatrices.

En vous remerciant d'avoir accepté cette mission, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Michel BLANQUER